

# L'ACLOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l'Éclaireur desbourd'rou  
Tout Nivelles pèirou.

## ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C<sup>mes</sup>.  
Réclames, 50 centimes (la ligne).

**ON TRAITE A FORFAIT.**

## Avis important.

L'Aclet prépare la publication d'un almanach wallon qui paraîtra dans quelques semaines.

Cet almanach, entièrement écrit en wallon nivellois, est, nous l'espérons, destiné à se répandre dans un rayon beaucoup plus étendu que celui de notre journal.

Nous avons réservé dans cet almanach une place spéciale pour les annonces; nul doute que les commerçants ne s'empressent de profiter de cette occasion pour faire de la publicité dans la partie wallonne du pays.

Nous prions le public de bien vouloir faire parvenir ces annonces, **avant le 12 novembre**, au bureau du journal, Boulevard des Archers à Nivelles, où l'on pourra prendre connaissance des conditions.

## Au Cimetière.

Après les jours de fête, sont venus les jours de deuil et nos oreilles sont encore pleines des lugubres accents des cloches qui, chaque année, par leurs tristes appels, semblent nous demander un souvenir pour ceux qui dorment là-bas. Mais à côté des familles qui consacrent vraiment, sans étalage et sans bruit, ces jours de repos aux absents, combien d'autres ne font plus aujourd'hui de leur douleur qu'une question de mode et de vanité? Pour elles, le cimetière est devenu, le jour des morts, un but de promenade où l'on tient à exhiber les premières toilettes de la saison qui commencent. Dieu sait combien peu l'on songe à ceux qui reposent là sous cette terre que l'on foule en examinant curieusement les tombes, critiquant le mauvais goût des unes, ne tarissant pas d'éloges sur la somptuosité et sur le luxe des autres, et parcourant d'un œil indifférent et distrait les épitaphes portant des noms connus et parfois même des noms amis.

Dans certaines villes, ces visites à la cité des morts sont de véritables kermesses, où l'on rit, où l'on boit et où l'on chante; ou les plaisanteries et les propos joyeux s'entrecroisent comme si tous les cœurs étaient légers; mais ceux que la mort d'un proche affecte profondément, évitent de se mêler à cette foule bruyante et déplorent en silence la profanation dont leurs chers morts sont ce jour-là victimes.

Heureusement, nous n'en sommes pas encore arrivés là à Nivelles et le tableau ne se présente pas chez nous sous des couleurs aussi repoussantes; cependant, tous ceux que nous voyons se rendre, en ces jours de deuil, au faubourg de Charleroi apportent-ils dans cette visite tout le respect qu'elle semble exiger?

Et n'est-ce pas aussi, pour cette foule curieuse et médisante, plutôt que pour la mémoire des morts, qu'on apporte tant de soins dans l'ornementation des tombes, tandis qu'elles restent envahies par les hautes herbes, quand les nombreux visiteurs se sont éloignés? C'est beaucoup pour les vivants et bien peu pour les morts que s'est déployée, la semaine dernière, dans les champs de repos, une activité vraiment fiévreuse. On songe bien plus au monument qu'au parent défunt

en chargeant des mercenaires d'arracher les mauvaises herbes et d'orner de fleurs ces tombes luxueuses. Combien plus sincères sont les regrets du modeste ouvrier qui va, le dimanche, avec sa famille, repêcher la modeste croix de fonte ou de bois, souvent vierge d'épitaphe. Pendant que les enfants parcourent d'un œil craintif les monuments entourant la modeste tombe et essayent d'écarter les inscriptions qui les recouvrent, le père est là, agenouillé, tenant dans sa main inhabile un léger pinceau: il peint avec patience les minces filets bleus que les intempéries des saisons ont presque effacés.

Elles sont devenues bien rares aujourd'hui, ces humbles croix, que l'on rencontrait autrefois en grand nombre dans la partie la plus ancienne du cimetière; la partie nouvelle se couvre rapidement de véritables monuments, de croix, de soufflets, de mausolées en pierres, solides et durables, portant des couronnes et des bouquets soigneusement enveloppés; et là-bas, le long du mur, s'étendent de plus en plus les concessions à perpétuité recouvertes d'énormes massifs de pierre, dont plusieurs ne manquent pas de cachet.

Nos pères se contentaient d'une modeste croix en bois; la vanité, qui règle la mode a voulu le luxe jusque dans un asile où l'on ne devrait jamais s'écarter de la plus austère simplicité. CLIPOTIA.

## TRADITIONS POPULAIRES SUR L'AMOUR.

M. Colson, dans un article très-agréable publié par le *Journal Franklin* du 6 octobre dernier, rappelle bon nombre d'anciens présages, croyances, etc., relatifs à l'amour.

Il en est qui nous sont familiers: nous ne voyons rien, par exemple à modifier à ceci:

« Si votre oreille chante, on parle de vous, en bien, si c'est la droite, en mal si c'est la gauche. Dans ce dernier cas, me dit une commère, si vous voulez que la personne qui médit se morde la langue, mordillez vous-même de suite votre petit doigt: c'est excellent. »

« Quand une jeune fille qui lessive mouille outre mesure le tablier ou la robe, on lui dit en manière de plaisanterie « que son mari boira » c'est-à-dire qu'il fera du souldard. »

« Certaines jeunes filles tiennent le compte de tous les chevaux noirs (1) qu'elles rencontrent dans la rue. De cette manière, quand on arrive au nombre cent, le premier jeune homme qui regarde est le mari futur. Saut erreur dans le dénombrement, ce dont on ne s'aperçoit que trop tard. »

« Chaque soir, pendant sept jours, compter sept 12; étoiles dans le ciel, et recommencer patiemment toute l'affaire si un jour les nuages s'interposent. Ayant enfin réussi, examinez bien le premier homme qui vous tendra la main: c'est lui!... »

Il en est que nous connaissons également, mais avec des variantes: on dit, ici comme à Liège, à la personne qui reçoit le fond de la cafetière ou de la bouteille: « Vous vous marierez dans l'année »; mais quand cette personne est déjà mariée, le refrain change et l'on dit invariablement: « Le fond, c'est pour un garçon. »

« Faites tourner vivement votre couteau sur la table, dit M. Colson, et observez-le quand il sera bien arrêté: la direction de la lame indiquera la personne qui vous aime le mieux. »

C'est très vrai. Ici, dans une réunion de jeunes filles, il y en a souvent une qui dit en faisant tourner un couteau: « Qui de nous » mariera un pharmacien, (ou un notaire, etc)? » La direction de la lame indique la jeune fille et le jeu recommence, en changeant la profession du futur mari.

Si l'on perd sa jarretière ou que les cordons du tablier se dénouent, c'est que l'amoureux ou le mari se dérange en ce moment (1).

« Par contre, la perte d'une épingle à cheveux indique que l'on pense à vous, en bien (naturellement). »

Il en est de même quand une épingle à cheveux dépasse le chignon: on pense à vous de ce côté.

Si l'on accepte le pied de la table, ou si l'on entame une pièce de beurre, on prolonge son célibat pendant sept ans. Le même malheur attend la jeune fille qui doit faire un détour pour éviter une brosse ou un balai placé sur son chemin et celle qui remet sur le feu l'eau dans laquelle on a lavé la vaisselle. Cependant, si cette eau ne bout pas, il n'en résulte aucun inconvénient, mais si elle bout!....

À Liège, quand une jeune fille est courtisée, elle choisit une étoile dont le scintillement plus ou moins vif, est un présage bon ou mauvais. Ici, elle dit, en regardant la lune! « Belle, que vous êtes belle! Faites-moi voir en dormant celui que j'aime et qui m'est fidèle. » Si la belle le lui fait voir en dormant, le mariage est assuré.

À Liège, on étire adroitement, entre les ongles du pouce et de l'index, un cheveu de la personne dont la constance est douteuse: s'il boucle, l'amant est fidèle. Ici, la jeune fille peut faire l'expérience sur un de ses propres cheveux: c'est plus facile et c'est aussi sûr.

À Liège, quand le nez d'une jeune fille lui dérange, c'est signe qu'on désire l'embrasser. Ici, c'est signe qu'elle va se marier... ou qu'elle a des vers.

Il ne faut pas prêter d'épingles ni d'aiguilles, qui piquent l'amitié, non plus que de couteaux et de canifs, qui la coupent, sans exiger en retour une pièce de monnaie. De même, lorsqu'on fait cadeau d'un objet piquant ou coupant, (broche, canif, etc.), il faut en recevoir un autre en échange — une simple épingle, par exemple. —

Voici maintenant quelques remarques du même genre, que l'article de M. Colson nous amène à faire:

Quand trois lampes sont allumées à la fois dans la même chambre, on dit qu'il y a quelqu'un à marier dans la maison.

Lorsqu'une jeune fille ne coupe pas convenablement une tranche du pain, on dit qu'elle n'est ni coquette ni bonne à marier; on dit le contraire si elle enlève d'une seule pièce la pelure d'une poire.

Si une jeune fille a mis son bonnet ou son chapeau de travers, on dit qu'elle épousera un veuf. Il en est de même de celle dont la robe traîne une ronce ou une branche.

Une personne qui a les mains froides est réputée fidèle à ses amours.

On dit que *l'ichaud carreau est dans la maison* (ou dans le canton), quand plusieurs mariages se suivent de près dans la même maison (ou dans le même quartier).

On dit d'une jeune fille qui se marie avant

(1) À Nivelles, ce sont des chevaux blancs.

(2) À Nivelles, on compte neuf étoiles pendant neuf jours.

(1) Cette expression wallonne est à noter ici: Quand o pierd es jarretière, o pierd es galant.

sa sœur aînée : « Elle fait danser s' sieur su l' cu du four. »

Après une réconciliation entre deux amants, on dit : « Les fiers sont n' mis. »

Finissons par un « petit conseil » à nos jeunes gens : nous connaissons une brave femme qui soutient avoir aimé son mari parce que celui-ci, au temps où il la courtisait, aurait eu l'adresse de lui faire manger une mastelle qu'il avait gardée sous son bras assez longtemps pour l'imprégner de sa sueur !

Et en récompense de ce « petit conseil », ne prenez-vous pas la peine, Mesdemoiselles et Messieurs, de me signaler les lacunes — voire même les inexactitudes — contenues dans cet article et dans ceux qui le suivront ?

STOISY.

## Chanson nivelloise sur le départ des canons.

Un ami complaisant nous a communiqué la chanson que nous publions ci-dessous et qui se trouve parmi les archives de la Société liégeoise de littérature wallonne. Cette chanson date de 1790 et une note du dossier dit qu'elle a été copiée dans un recueil du temps. Nous n'avons pu, jusqu'ici, trouver trace de ce recueil, mais un Nivellois, grand fanatique de wallon, possède la même chanson, enrichie des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> couplets. Du reste, le *Courrier de Nivelles*, qui l'a publiée dans son numéro du 10 avril 1880, l'a reproduite d'après un ancien journal nivellois. Le texte qu'il en donne omet également les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> couplets.

A ce propos, voici ce que nous lisons dans Wauters (1) :

« Le parti Vandernootiste triompha complètement à Nivelles, où l'on s'efforça d'anéantir toutes les réformes introduites par Joseph II. Le chapitre de chanoines fut, au mois de mai, rétabli tel qu'il existait avant 1778. En outre, on fit de grands préparatifs pour fournir aux troupes nationales le matériel nécessaire et pour enflammer l'enthousiasme de la multitude. Le 18 janvier, à la demande de Vandermeersch, le général des patriotes, on lui avait remis les canons de la ville ; le 27 mai, le chapitre vota 90 louis pour en acheter trois autres, tandis que l'abbesse et le prévôt s'engageaient chacun à fournir un autre canon. »

Voici donc la chanson qui fut composée à l'occasion de cet événement, vieux de près d'un siècle :

AIR : *Tourlourette*.

1.

Ristouju et l'Enragi  
Et l'Espontau sont bagui,  
O les d'mande par estallète :  
Tourlourette, tourlourette,  
Ma tan tourlourette.

(1) Géographie et Histoire des communes belges. Ville de Nivelles, p. 62.

## In voleur dins n'enn drole dé position. (1)

C'astout in plein cœur dé l'hivier, pa' n' nôte fwède ; i dgellout à pierre finte éié l' terre astout couvierte d'in boun pid d' nêche ; el cabarti Pantche, qui d'meure à l'hamia « sans pague », v'nout d' sourti pou d'aller frumer les volets dé s' fernisse. Comme i les serrout, i vwet au trévié des vittes es' vigin Françwè, l' seül client qui stout co dins l' cabaret, s'approchi d' l'armwère ius qu'il avout in assiette avé quatre à cique pièches dé bure.

Pantche el ravisse éié, à s' grand saisis'mint, i vwet s' vigin mette enn pièche dé bure dins s' casquette, lé r'mette dessus s' tiessé éié raller à s' place comme si n'avout ni boudgi.

El cabarti droûfê el' pourte tout in squeugeant l' nêche qu'il avout d'sus ses solés ; i rinte dins s' maiso comme s'i n'avout ri vu dé s' qui s'avout passé, éié i vit s'achire tout près d' Françwè ; mais à peine astout-i déssus s' selle que l' voleur s'érlevout djà pou parti.

— Comment, Françwè, vo d'allez djà in' quitter ? Vos avez bi l' temps dé co d'meurer n' miette.

(1) Un abonné nous a fait parvenir ce feuillet. L'histoire en est vieille, mais elle nous semble racontée d'une façon assez agréable.

2.

Ainsi no n' les virons pu,  
Car i partont aujourdin  
Din en l'char ou eme l'cherette  
Tourlourette, etc.

3.

Broc à l'Hage asté jaloux ?  
O parlera d' vous éiou ;  
Mais faut tirer dvé al tiessé :  
Tourlourette, etc.

4.

Van der Mersch da dangi,  
Quel honneur pour l'Euragi ;  
I n' front pu pi' pouf al tiessé :  
Tourlourette, etc.

5.

Dés qu' Luxembourg les virra  
D' peu tout d'abord i baguera  
Sans tambour et sans trompette  
Tourlourette, etc.

6.

I n' faut qu' les intinde buchi  
Pou on es tout estourdi ;  
I l'zont pu d' bru quel tempette  
Tourlourette, etc.

7.

Jean de Nivelles est au cloqui  
Qui les waite tertous partis ;  
I brai ta comme eme grosse biessé ;  
Tourlourette, etc.

8.

Savez bi même qu'il a dit,  
T'émint qu'i stout desbauchi,  
Qu'i n' front pu d'aller s' sounette,  
Tourlourette, etc.

9.

I volout d'aller avé,  
Mais on l'a br'louqui d' près,  
Qu'i n' prinde ni l' poud' d'escampette,  
Tourlourette, etc.

10.

On vira les Kaiserlik  
Lechi ta tous leu fusik ;  
Leu sab et leu bayonnettes :  
Tourlourette, etc.

11.

Tant quel monde durera  
Toudis d' vous o paflera,  
Sais que persome chipette,  
Tourlourette, etc.

## Actes officiels.

Par arrêté ministériel du 28 Octobre 1889, M. François Jadin, de Nivelles, est admis à suivre les cours de la seconde année à la section normale moyenne de l'Etat à Nivelles.

## Boîte du Journal.

A Nic-Nac. — Trop tard à l' soupe.

— Non fait, il est tard éié djé sins qué dj' counminche à avwère soumieie.

Tout in d'zant ça, l' voleur avout gangni l'huche éié il avout djà mis s' main d'sus l' clitche.

— Allons, Françwè, v'nez vos achire ; les autes djous, sins r'proche, on n' sait ni vos avwèr évoie à c't' heure ci ; pou vos rinvéi nos d'allons djouer in cint d' piquet.

Mais ça n' faisout ni l' compte du gaiard : il arout préféré dé s'in d'aller l' pus ràdc possipe ; i sondgeout pourtant qué si r'fusout qu' ça pourrout attirer l'attintion.

Ça fait qu'i n'a ni ouseu fer autrémint qué dé r'véni à s' chaise ; el cabarti avout djà pris l' djeu d' cartes éié l'ardwesse ; il avout arrindgi n' place pou Françwè tout près d' l'estuve éié s' plan astout si bi tourné qué l' voleur astout intouré d' tabes éié d' selles ; el dos au feu, i n'arout ni seu fé in pas in avant ou in arrière ; i stout comme dins n' prigeon, éié i n'arout ni seu pus boudgi qu'in mur.

— I fait in fwèd d' leup, Françwè, djé m'in va fer in boun feu.

Là d'sus, Pantche rimplit des ruques éié d' tcherlon l' pot d'estuve jusqu'à l' couvierte.

L' vigin n'astout pus à s' n'atche ; i sintout djà l' bure qui couminchoit à s' ramolt d'sus s' tiessé. I s' lèfle t'a n'in coup in d'zant qui stout oblidgi à raller, qu'i s' trovout in pau incommodé.

## A DROITE ET A GAUCHE.

**Nous félicitons** vivement M. Emile Plisnier qui vient de subir avec succès l'examen de premier doctorat en droit à l'Université libre de Bruxelles.

**Quelques officiers** de la garde civique devaient, paraît-il, subir un examen en septembre dernier. Il n'en a rien été. Un de leurs collègues s'en étonne et nous demande pourquoi. Comment veut-il que nous le sachions ?

**Un singulier accident** est arrivé dimanche dernier, au hameau de St-Pierre : le sieur Pirez avait dans sa cave une petite source par où s'écoulait continuellement un mince filet d'eau ; une nuit, le débit de la source a subitement grossi au point que le lendemain matin la cave se trouvait entièrement inondée, et que tout ce qui s'y trouvait : pommes de terre, tonneaux, etc., flottait sur le nouveau lac. Plusieurs ouvriers ont travaillé pendant longtemps pour établir une conduite par où s'écoulaient encore, en grande quantité, les eaux de la source.

**On écrit de Jolimont**, à la date du 28 Octobre, à un journal de la capitale :

« Hier est mort après les plus grandes souffrances, un enfant de deux ans et demie, nommé Crousse H., qui était tombé dans une marmite d'eau bouillante déposée par terre par l'imprudente mère.

« Ce pauvre petit avait le corps complètement dépouillé ; son agonie a été longue et terrible. Cet exemple, malheureusement, ne corrigera pas les femmes assez imprudentes pour déposer à portée de leurs enfants des récipients remplis d'eau bouillante.

Le malheureux père est le frère de M. Crousse, qui fut pendant longtemps, chef d'atelier à la Métallurgie à Nivelles et il a épousé une nivelloise.

## FÊTES ET CONCERTS.

**Le corps de musique** de la garde civique a donné une très-belle fête, dimanche dernier, au Waux-Hall. La salle était fort bien garnie et le concert qui a précédé le bal, pour ne rien présenter de bien neuf, n'en a pas moins paru satisfaire le public.

Le corps de musique, dirigé par son excellent chef, M. R. Delvaux, s'est fait applaudir dans trois morceaux : un pas-redoublé, une marche et une ouverture. M. Marchand, que son talent et sa rare simplicité rendent de plus en plus sympathique au public nivellois, a joué comme il sait jouer, c'est-à-dire parfaitement, une *Fantaisie pastorale* et un air varié pour flûte. M. Baugniet a repris son vieux répertoire — celui où

— Ni d'vant d'avwère fini nos cint d' piquet, dist-i Pantche, éié djé m'in vas vo offrî n' bounne goutte dé g'nève ; dj'ai djustemint r'çu au matin in p'tit barf. d'enne digeaine dé lites ; no d'allons assai comme il est.

I n'avout ni à r'nicter, Françwè d'vout accepter ; ça fait qu'i r'prind s' selle in tout barbotant intré ses dints.

— Mé m' diriz bi çu qu' vos avez aujourd'hu ? Vo faites enn' mine comme in procès-verbal mau dressé éié vos n' pinsez qu'à parti....

— Bi, Pantche, djé vi dém' souv'ni qué dj'ai roublii dé d'ner l' fouratche à m' vatche, éié djé co promis à m' feumme dé li squetter du bos pour ielle allumer s' feu au matin.

— Bah, vo vatche en mourra ni d' faim pou in p'tit r'tard ; vrainint, djé n' comprends ni éusqué vos d'allez qué vos tournures.

Malgré qué Pantche li d'zout ça, Françwè n' savout qu'indvinter pou spiter voie, éié i cachout toutes les manières à attindri l' cabarti.

— I faut absolument qué djé m'ervoie d'jusqu'à m' maiso ; quand d'sus sourti tantout, em' feumme es plaindout d'avver mau s' nestoumaque éié djé vourous bi raller vir qué nouvelle.

— C'est des couionnades ça m' n'ami, dj'ai vu vo feumme à l' breunc ; djé m' sus même informé dé s' santé éié elle n'a répondu qu'elle sé pourtout tout

il excelle, le sien — et y a retrouvé ses anciens succès. Le garde Lejeune a manié son arme... , pardon, son violon, avec son ordinaire habileté. Enfin, Charles 1<sup>er</sup> et Cromwell, sous les espèces des gardes Dauc et Richelot, nous ont chanté, et bien chanté, leur duo si fameux.

Le bal qui a suivi ce concert s'est gaiement passé et plus d'une fois, à la vue des blancs panaches — non réglementaires, mais superbes — tournoyant dans le bal et y jetant leur note éclatante, nous nous sommes sentis pris, à leur égard, d'une indulgence qui ne nous est certes pas ordinaire. Et le fait est qu'ils faisaient très-bien dans cette fête, les blancs panaches, et qu'ils jouaient admirablement le rôle décoratif qui est le leur. Stoisv.

### Éphémérides Nivelloises.

28 Octobre 1849. — Premier numéro de la Gazette de Nivelles.  
 29 Octobre 1781. — Un décret impérial, signé à Vienne par l'empereur Joseph II, accorde aux chanoinesses de Nivelles le droit de porter le titre de *dames*.  
 30 Octobre 1819. — L'hospice des Douze-Apôtres, dont l'entrée se trouvait rue des Brasseurs, est vendu à M. Coquelet, de Villers-la-Ville, pour la somme de 40.105 florins.  
 31 Octobre 1764. — Autorisation accordée à la ville de construire deux routes allant, l'une de la chapelle St Barbe à Bray, l'autre de Nivelles aux Quatre-Bras.  
 1<sup>er</sup> Novembre 1337. — Une charte autorise les bourgeois à repousser par les armes les alloirains ou habitants du dehors qui attaquaient un bourgeois.  
 2 Novembre 1784. — On ensevelit pour la première fois dans le cimetière actuel.  
 3 Novembre 1697. — Un *Te Deum* est chanté à Nivelles pour fêter la conclusion du traité de Ryswyck.

### Quelques coquilles typographiques.

Un correcteur, attaché depuis vingt-cinq ans à une grande imprimerie bruxelloise, s'est amusé à recueillir toutes les coquilles typographiques qu'il a rencontrées. Il a bien voulu consentir à nous les communiquer et nous nous empressons d'en mettre quelques-unes sous les yeux de nos lecteurs. Les autres suivront sans doute.

Circulaire ministérielle aux employés d'un département :  
 Certains employés touchent parfois des bénéfices illicites; l'Administration a pris des mesures pour les empêcher à l'avenir. (Le compositeur avait mis empêcher pour empêcher).

Instructions à l'usage des bureaux de poste :  
 Des boîtes en tôle sont fournies aux sous-comptables

parée qu'in-tchène.

Pantche prend l'boutée de péquet qui stout d'sus l' tâte, ingatche es' vigin à vidi s' verre; mais l' aute er'fusout de co d'in bwère pac' qu'i sintout bi qué l' malheureuse goutte qu'il avout bu li tchauffout s' tieste, à fource qué l' gèneve astout fourt, éié dj'in garantit qué ses tch'feux s' sarinent dressi comme des bagnettes de fusique si n'avout ni ieu s' manier-lade là d'sus l' tieste.

Françwè asprouffe-co d' gagni l' cabarti in li d'zant :  
 — Djé m' sins malate de faim éié m' vinte tîre comie enne sangsue; laiemme-mô d'aller mindgi in p'tit boquet, djé vos promets de r'vint après. Et in d'zant ça, i serlêfe pou s'in d'aller.

— Eh bi, est-ce qu'ô' ewerout ni qué djé sus sans pain dins m' maiso? Ça n' vaut ni les peines pou n' tartine de r'court à vo maiso, éié djé m'in vas rapéji vo faim tout d' suite.

Pantche prend dins l'armwère in pain et in coutia, l' r'vit à Françwè in li d'mandant d'in air el pus inno-cint du monde :

— Dj'ai r'cu au deimer du nouvîa bure; seul'mint pac' temps ci il est n' miette dur; dins qué c' qué vo l' mettez ramolli ordinaimint?

Le malheureux, qui stout co stampé, n'a ni seu responde, il est r'tehev d'sus s' selle sans pus s' bouggi qu'in mourt éié l' pus bia d' tout, vo l'ari stourdu comme enne lavette tél'mint qu'i stout cû d' tchaud;

pour y enfermer les surnuméraires (*surnuméraires pour muniéraire*).

Plaintes des rédacteurs d'un journal :  
 Notre journal est encore trop récent; il compte quatre amis à peine (*amis pour années*).

Extrait du même journal :  
 Ma femme manque de chic (*pour chic*), dans la partie littéraire.

Ce journal a aussi publié, pendant plus de huit mois, cette annonce : Remède contre les cornes aux pieds.

(A suivre.)

L'homme juste, une vieille connaissance que nous croyions morte, a tourné le plus gentil compliment du monde à l'adresse de la *Garotte*. Nous le reproduisons volontiers, quand ce ne serait que pour montrer à nos lecteurs à quoi certaines gens consacrent leur temps.

G. WILLA	F
PIGE	LET
Ed. PARME	TIER
H. et E. DE	LEUCQ
J. C	ANTRENNE
F. HAUT	IN
L.	EWANNE
E. LI	ERT
L. ROUSSE	U
J. JU	ION
DEF	LQUE
A. LELEERC	SSEAU
E. RO	NT
A. TOUSSA	IN.
JOAS	IN.

Notre correspondant fait suivre cette intéressante communication d'une remarque — très-juste et que nous avons faite avec beaucoup de Nivellois — sur la cérémonie d'inauguration du tir communal.

### CHARADE.

Aidé par un souffle étranger  
 Dispersé, réparti avec un soin extrême,  
 Mon entier produit mon deuxième  
 Et mon deuxième est mon premier.

SOLUTION DE L'ANAGRAMME DIPLOMATIQUE :  
 Je glisse sur l'eau  
 et je vis dans l'eau.

BACHOT, CHABOT.  
 N'a pas deviné : Nic-Nac.

Un correspondant, qui signe *Gédéon*, soumet à nos lecteurs, ou plutôt à nos lectrices, le jeu d'esprit suivant :

VERS A COMPLÉTER. — DEDIES A P.

Réponds-moi, mignonne, oh ! je t'en ..... !  
 Crois-tu qu'il ne soit plus permis d'..... ?

es' front r'lugeout d'en' sœur djaune éié des gross' gout'lettes li coullinent dessus s' visatche.

Comme i tirout s' mouchwère de poche pou sé stierde, Pantche li dit :

— Vo stez là in natch' de tchaud; pou qué n' tirez ni vo casquette; tantôt quand vos rirez, vos attraprez in boûn'casaque d'sus vos dos. Donnim'-mé vos casquette qué djé l' mette pinte au crampon.

El déni mot n'astout ni sourti -hours de l' bouche Pantche, qué Françwè a fait in saut d'sus s' selle, comme in p'tit diapé qui sourte hours d'enne bwesse, in m'tant habie ses deux mains d'sus s' casquette, de peu qu'o n' li prinde. Mais par malheur, el péstanteur de ses mains éié l' tchauteur de l' place avinment fondu l' bure comme dins-n-in quéwet éié i brotchout t'à l'intour de s' casquette, si bi qu' ça coulout-dins s' cou éié qu' ses loques in astiment rimplies.

Pindant qué l' voleur es' trouvwé d'ainsi apotadgi, l' cabarti s' pâmout d'rîre éié il astout binaiche d'avwèr méiné djusqu'à l' fin l' farce qu'il avout interpi.

Tout in leyant passer, l' poufe pigeonni il avout co l' air de l'badiner éié quand ils ont ieu sté d'sus l'huche, Pantche li-z-a dit :

— El' bure qué vo m'avez volé éié l' goutte qué vos m'avez bu valout bi l' farce qué djé vos af' djouée : à c' l' heure nos stons quite, et bonswèr vigin.

Penserais-tu donc que l'homme est .....  
 A tous ses serments ? Cesse de ..... !  
 Va, regarde-moi ! Mais plus de .....  
 Sur ce front clairant que je veux ..... !  
 Peut-on dans les pleurs passer sa ..... ?  
 Tu brises mon cœur !... Cesse de ..... !  
 Tu ne réponds rien ! mignonne ..... !  
 Mais qu'esperes-tu ? Me faire ..... ?  
 Non car tu souris, la bouche m' ..... !  
 Je jure qu'aimer ce n'est pas ..... !  
 Tu presses ma main et sur ma .....  
 Tu veux reposer, oui, toujours, ..... !  
 C'est le paradis, mignonne .....  
 Quand on peut avoir de telles ..... !

### Nécrologie.

Un grand malheur vient de frapper une estimable famille de notre ville : Mademoiselle Nelly BOMAL est décédée le 30 octobre dernier, à l'âge de 44 ans.

Nous sympathisons à la douleur des malheureux parents, si cruellement éprouvés par cette mort prématurée.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 26 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 1889.

NAISSANCES. — Maria-Joseph-Catherine-Jeanne-Gh. Dozol. — Louis-Marie-Hyacinthe-Alphonse-Gh. Hulín. — Léon-Marie-Hyacinthe-Alphonse-Gh. Hulín. — Louis-Clément-René-Gb. Botte. — Nelly-Julienne-Clémente-Ghène Stouffs.

MARIAGES. — Florian Tilman, 47 ans, garçon boucher, avec Julie-Cornélie Dambremé, 39 ans, cabaretière. — Victor-Gh. Mabilie, 24 ans, seigneur de long, avec Sidonie-Marie-Gh. Dusepulleure, 25 ans, journalière. — Hippolyte-Joseph-Ange-Glautier, 21 ans, ardoisier, avec Valérie-Rosalie Hanique, 25 ans, sans profession. — Georges-Nicolas-Jean-Joseph Deppe, 19 ans, ouvrier menuisier, avec Eugénie-Gh. Edouard, 20 ans, modiste. — Charles-Jean-Ernest Sody, 23 ans, professeur, avec Charlolte Rousseau, 18 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Nelly-Félicie-Zélie Bomal, 44 ans, étudiante, décédée faub<sup>de</sup> Namur. — 1 enfant au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,25 francs — Seigle 12,00 — Avoine indigène, 13,00 — Escourgeon, 15,75 — Beurre, le 1/2 kilog 1,40 — Œufs, les 26, 2,60.

Etat de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire Castelain procédera :

Le lundi 4 novembre 1889, à midi précis, à la requête de M. Firmin Lhermite, en la métairie qu'il occupe au hameau du bois du S' Sépulture sous Nivelles, à la vente publique

### D'UN MOBILIER AGRICOLE,

comprenant une vache de 6 ans et une génisse de 18 mois, pleines, parfaitement exercées aux travaux agricoles; chariot, tombereau, 40 poules et coqs, etc.

Le lundi 7 novembre 1889, à 2 heures, chez M. Adrien Dumonceau, A la Main bleue, à Nivelles, à la vente publique d'une

### belle Maison de commerce

située rue Sainte-Anne en cette ville, occupée par M. Antoine Warlus.

Le lundi 11 novembre 1889, à 2 heures, chez M. Chapelain, tenant l'estaminet dit « Belgrade », à Nivelles, à la vente

### d'une Maison avec Jardin,

contenant 26 ares 34 centiares, située à Grambais sous Nivelles.

**DOUBLES** les dimanches, lundis et vendredis chez M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> DEWINTER, boulevard de la Dodaine, à Nivelles.

**DOUBLES** les dimanches, lundis et vendredis, chez Z. HAVAUX, faubourg de Namur à Nivelles.

**ON** demande, pour le *Bamboche club*, cantinière jolie et vaccinée. Bons appointements. Adresser réponse affranchie et photographie, B. B. C. C. 22, poste restante, Nivelles, jusqu'au 15 novembre.

**ON** informe le public qu'il y aura des *gaufres* rue *la Guinguette*, rue du Béguinage, tous les dimanches à partir de 5 heures. — On en fait aussi sur commande.

**GRAND'PLACE  
A  
NIVELLES**

**ARTHUR SEMAL**

**AUX FORGES  
DE  
VULCAIN**

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,  
Grillages, Chenils, Falsanderles.**

*Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.*

**ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS**

pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

**ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCHRES, ETC.**

## VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

**DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.**

## V. PLISNIER-PONCELET,

GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

### SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscowa doublé satin	»	13,00
» Beaver doublé sat <sup>m</sup> très soigné	»	25,00
» Chevotot et fantaisie	»	20,00
» pour enfants	»	8,00
Costumes pour hommes	»	15,00
» » enfants	»	5,00
Pantalons	»	5,00

**VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.**

**FAÇONS GARANTIES.**

## Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS  
Ordres de bourse, Coupons.

**COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.**

**MAISON FRANÇOIS GAILLY,**  
RUE DE CHARLEROI, 5, NIVELLES.  
Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-  
nerie.  
Sonneries électriques et pneumatiques.  
Calorifères de construction.

**A LOUER**

## JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMUR, 20.

S'adresser Grand'Place, 59.

Magnifique cheminée à colonnes,  
sculptée, marbre blanc, à vendre d'occasion,  
chez L. DEVILLE, faub<sup>g</sup> de Namur, Nivelles.

## Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

## ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par  
douze versements mensuels de fr. 8,60.

## Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

## LÉON VINCLAIRE-RUClOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

## SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

## OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887  
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-  
sis de couche, grillages, volières, meubles de  
jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers,  
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente  
se repliant avec grande facilité (nouveau systé-  
me).

**PRIX MODÉRÉS.**

MAISON

## R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

## A L'ABONDANCE

PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème  
et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

## LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de  
toutes marques — Fabrique de couques Dinant  
et Rheims — Dragées pour baptêmes — Car-  
tonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces  
montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

## GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

## de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

## OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour  
tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

## Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

**A DES PRIX MODÉRÉS.**

## JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

## Compagnie belge

DES

## PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal *Fréd. WILLAME*, rue de  
Bruxelles à Nivelles.

## Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et  
soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes —  
Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits  
confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Con-  
serves — Jambon — Vins et liqueurs —  
Eau gazeuse.

*Pistolets rondelins et couques tous les jours  
à 7 heures du matin.*

Pantalons  
SUR MESURE  
EN 4 HEURES.

## MAISON F. ROMBOULTS,

rue Ste-Geztrude, 18, NIVELLES.

## SAISON D'HIVER 1889-90

CONFECTIONS POUR HOMMES, DAMES & ENFANTS.

La Maison ROMBOULTS est reconnue pour son bon marché ainsi que pour la coupe élégante de ses vêtements.  
Toute marchandise reconnue défectueuse à son entrée en magasin est rigoureusement refusée. — Mr ROMBOULTS faisant son métier, c'est-à-  
dire celui de tailleur, que tant de commerçants exploitent aujourd'hui sans aucune compassion, il est évident que le client trouvera chez lui  
une garantie sérieuse quant à la coupe et à la façon soignée des vêtements.

Mr ROMBOULTS s'engage à couper les vêtements aux personnes qui, ayant acheté les étoffes dans ses magasins, désirent les  
confectionner elles-mêmes. Il se charge également de tous arrangements ou modifications à faire aux vêtements des clients qui s'adressent à lui  
pour leurs achats nouveaux.

### Aperçu de quelques occasions :

Pardessus demi-saison & pardessus d'hiver de fr. 20 à 100. Costumes complets, nouvelles dispositions, depuis fr. 11,50 ;  
Costumes d'enfants, depuis fr. 4,75 ; 300 pantalons, haute nouveauté, depuis fr. 7,50 ; 500 gilets, dessins riches, depuis fr. 2,50.

OCCASION SANS PRÉCÉDENT !!! Une série de pantalons pure laine au prix incroyable de fr. 5,50 DÉTAIL.

PRINCIPES DE LA MAISON : Vendre à très-petite bénéfice pour vendre beaucoup.

Costumes  
POUR DEUX.  
EN 6 HEURES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER